



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 27 septembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

### CONVOCAATION

Date	19/09/2013
Affichage	19/09/2013

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, CODURI Laetitia, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	23	10

### **Etaient Représentés** :

CIRIO Raymond pouvoir à FROMM Gérard.  
 NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
 PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.  
 PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.  
 FABRE Mireille pouvoir à PETELET Renée.  
 RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
 FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.  
 NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**THEME** : CULTURE 1.

**OBJET** : FESTIVAL ART ET  
HANDICAP - EDITION 2013.

### **Absents-Excusés** :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, MARCADET Didier,  
 NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PEYTHIEU Eric,  
 FABRE Mireille, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian,  
 NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Laetitia CODURI.

Pour la journée nationale du handicap, la Ville de Briançon œuvre à nouveau pour l'édition 2013 du Festival « Art et handicap » le 30 novembre 2013, axée sur la découverte des arts du cirque.

Les objectifs de la manifestation sont les suivants :

- promouvoir les pratiques artistiques et les productions réalisées par les artistes en herbe et accomplis,
- sensibiliser un large public sur les capacités créatrices des personnes handicapées par la diffusion de leurs œuvres dans le réseau culturel ordinaire,
- rendre le spectacle accessible à tout public,
- proposer une image valorisante du handicap par le biais d'échanges, de rencontres avec un large public et contribuer à favoriser l'insertion sociale et culturelle de la personne.

Cette journée offre de véritables passerelles entre les champs associatif, sanitaire et social, les mondes de l'éducation, de l'entreprise et le secteur culturel, pour sensibiliser les acteurs institutionnels, culturels et le grand public, à la nécessité de mettre en application la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'opération organisée et portée par la Ville, propose pendant cette journée, plusieurs ateliers découvertes autour des arts du cirque et un spectacle, au théâtre du Briançonnais.

Le coût de l'opération est estimé à 4 000 € TTC.

Le Conseil Général des Hautes Alpes et la Région Provence Alpes Côte d'Azur étant susceptibles de subventionner cette opération, il y a lieu de présenter un dossier en ce sens.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Ateliers	880,50 €	Ville de Briançon	2 000,00 €
Spectacle	1 300,00 €		
Hébergement	183,00 €	Conseil Général des Hautes Alpes	1 000,00 €
Communication	800,00 €		
Réception	200,00 €	Conseil Régional PACA	1 000,00 €
Cadeaux lauréats affiche	636,50 €		
<b>Total</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 000,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

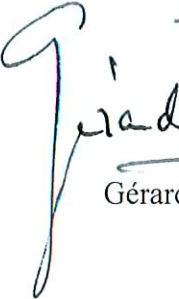

- D'approuver le projet de l'édition 2013 du Festival Art et Handicap pour un montant total de dépenses de 4 000 € TTC ;
- De solliciter l'octroi de subventions de la part du Conseil Général des Hautes Alpes et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur au taux le plus élevé possible, en faveur de l'opération décrite ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

  
  
Gérard FROMM

TRANSMIS LE 02 OCT. 2013  
PUBLIÉ LE 02 OCT. 2013  
NOTIFIÉ LE 04 OCT. 2013